

Evaluation à mi-parcours et évaluation finale du Programme d'appui au secteur de la Culture (PACT)

PACT

Thématique principale: Médias & Culture



Couverture nationale

Zones Géographiques :

- Tunis : Gouvernorat entier

Informations générales

Budget global	€0
Budget européen	N/A
Date de début	03/12/2018
Date de fin	16/11/2021
Statut	Archivé
Projet National	Oui

Organisations partenaires

Chef de file

- Proman - PROMAN SA

Labels:

Informations

Actualités du projet :

Résultat 1 : Les OSC, qui reçoivent des subventions et une assistance technique, créent des liens / partenariats productifs, durables et créatifs avec les OPCD ou des organismes artistiques indépendants (OAf) et améliorent leur capacité à proposer et à gérer des subventions pour offrir des productions culturelles innovantes

Résultat 2 : Les organismes publiques culturels décentralisés (OPCD) augmentent leur soutien et créent des liens créatifs plus étroits avec les opérateurs culturels locaux (OSC ci secteur indépendant!), menant à une utilisation et une appréciation renouvelées des infrastructures culturelles publiques et à une meilleure compréhension de la valeur, du potentiel et des besoins du secteur dans leurs régions

Résultat 3 : Les jeunes artistes émergents qui reçoivent des subventions ou qui ont participé à des activités culturelles financées par des subventions, considèrent que leurs capacités, savoir-faire et réseaux ont été renforcés suite à leur participation au projet.

Résultat 4 : Les organisations artistiques indépendantes (OA1) impliquées dans des projets financés par des subventions ont établi de nouveaux partenariats collaboratifs durables avec les OSC ci / ou les OPCD et ont renforcé leur capacité et la pérennité de leurs opérations.

Résultat 5 : Les journalistes culturels qui ont bénéficié d'un soutien au renforcement des capacités et ont été associés à des projets financés par des subventions, augmentent leur productivité, notamment concernant les zones d'intervention prioritaires.

Résultat 6 : La plate-forme numérique pour la culture conçue pour améliorer l'accès à l'information sur la culture au niveau national et régional, est activement utilisée par les opérateurs culturels, dans tous les secteurs.

Résultat 7 : Le patrimoine et le tourisme culturel en Tunisie sont mieux valorisés grâce à l'amélioration de l'expérience des visiteurs et à participé ou assisté à des initiatives culturelles locales, et raison de l'amélioration de l'accès à la culture et à l'information.

Résultat 8 : L'amélioration de l'accessibilité - et des collaborations productives sont établies entre les sites cibles et les acteurs locaux (par exemple ONG, écoles, etc.)

Présentation du projet :

Ce "programme d'appui au secteur de la culture en Tunisie" (PACT) soutient la redéfinition de la politique culturelle et la restructuration du secteur culturel en Tunisie, afin d'affirmer leurs rôles stratégiques comme vecteurs de développement économique, social et citoyen, et contribuer à l'établissement d'un Etat de droit. Ainsi, le programme promeut la liberté d'expression et valorise la diversité et la production culturelle tunisienne comme éléments consolidatifs de cohésion sociale et développement économique, de tolérance et de frein à toute forme de radicalisme.

Objectifs du projet :

Objectif spécifique 1 : Soutenir la structuration du secteur culturel afin de développer son impact social et économique ; faciliter l'adoption de politiques culturelles à travers la révision et amélioration de la législation, règlements et une utilisation efficace des ressources du secteur

Objectif spécifique 2 : Promouvoir la diversité culturelle tunisienne et l'accès à la culture, aux échelons local, national et international ; développer les capacités des opérateurs culturels et à valoriser et inventorier le patrimoine matériel et immatériel culturel tunisien en les liant au développement social et économique local ; faciliter la circulation des personnes et biens culturels et leur mise en réseau, au niveau national et international ; accompagner et inventorier les potentiels culturels, à travers de l'assistance et expertise technique, de la formation, des actions de mise en réseaux et des études avec le secteur privé et public et les ministères de compétences

Objectif spécifique 3 : Soutenir la liberté d'expression et de création notamment des jeunes générations et encourager la professionnalisation des métiers de la culture · développer les opportunités, activités et